DOSSIER
Agir ensemble pour une ville propre.

URBANISME
Un point avec le 2e adjoint.

TOURISME
La stratégie touristique de la destination Sud Corse 2016-2021.

ÉDUCATION
Quoi de neuf à la rentrée 2015 ?

A VUSGI BUNIFAZZINA #20

Le bulletin municipal de la ville de Bonifacio - Mars/Juillet 2015 - Trimestriel

Sommaire

04_ À LA UNE
- Reportage : Quand Bonifacio s'habille de lumières.
- La féérie opère pour la 2e édition de Festi Lumi.
- Xyllella Fastidiosa : Stéphane Le Foll à Bonifacio annonce les mesures d'urgence.
- Quand l'union fait la force.

08_ LE MOT EN BONIFACIEN
- Comu fà pè fà rispità i numi di lioghi ?

09_ DU CÔTÉ DU PORT
- Bonifacio port dynamique.

10_ DU CÔTÉ DE LA VILLE
- Dossier propreté : Agir ensemble pour une ville propre.

13_ SOCIAL/ÉDUCATION
- Souriez, c'est la rentrée !

14_ CULTURE
- Traits d'Union : l'imaginaire dans le réel.

16_TOURISME
- Conforter le Sud Corse dans sa position de destination touristique leader en Corse et en Méditerranée.

18_ PATRIMOINE
- Savoir : Créer de la coopération entrepreneuriale en réseau.

19_ URBANISME
- Interview : Patrick Tafani.

20_ SANTÉ
- Les actus de l'hôpital de Bonifacio.

21_ NOTRE HISTOIRE
- Un point intéressant sur nos Lestrygons.

22_ INSTANTS CHOISIS

A Vusgi Bunifazzina,
Bulletin officiel de la ville de Bonifacio

Hôtel de Ville, 2 avenue de l'Europe
20169 BONIFACIO
Tél. 04 95 73 00 15
Fax. 04 95 73 01 96

Courriel :
stephanie.faby@mairiedebonifacio.com

Directeur de la publication :
Jean-Charles Orsucci.

Rédacteur en chef :
Alain Di Meglio, Stéphanie Faby.

Secrétariat de rédaction :
Alain Di Meglio et Denise Faby.

Rédaction :
Stephanie Faby, Alain Di Meglio, Maëlle Chrétien.

Crédit photo :
Municipalité, François Canonici, Office de Tourisme et Pierre Claverie

Maquette :
Corsicaweb

Impression :
Imprimerie Riccobono.

Distribution :
Diffusion postale et libre dépôt à l'Hôtel de Ville, la médiathèque.

Dépôt légal :
AJA00 0 000 372

www.bonifacio-mairie.fr
www.port-bonifacio.fr

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC
10-31-2331
pefc-france.org

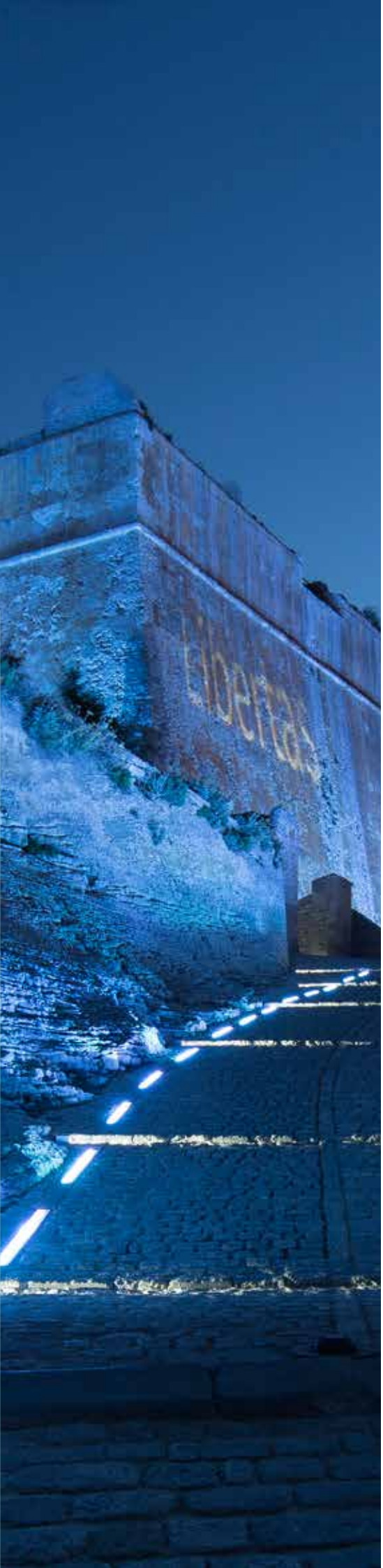

Édito*

– Nuisances et incivisme

L'été est là et, au-delà de la respectable manne économique qu'il constitue, il apporte aussi son revers de médaille : une somme non négligeable de nuisances. Encombrants, décharges sauvages, stationnement anarchique, occupations publiques abusives, nuisances olfactives, visuelles ou sonores…

Il est une chose en politique qu'il est impossible de décréter ou de faire voter, c'est la vertu civique. En ce sens, faute de panacée, deux voies de solution s'offrent à l'exécutif municipal : la répression et/ou l'éducation. Il est évident que, sans être original, mon inclination va vers la seconde solution qui présente l'inconvénient de s'inscrire dans un long processus où sont convoqués des trésors de pédagogie et de communication.

Il est tout aussi évident que, sans renoncer à l'éducation, l'urgence commande plutôt le recours à la contrainte et à la répression pour les plus rétifs. Car il s'agit bien d'une forme de mépris ou d'arrogance que d'ignorer la déchetterie en prétendant en permanence que les services municipaux finiront par enlever tel matelas, téléviseur ou autre frigo lâchés au pied des dépôts d'ordures ménagères. Il s'agit encore de mépris lorsque les décibels martyrisent les tympans de ceux qui ont choisi de vivre en ville. Que dire des bienheureux qui se permettent d'alterner une circulation déjà difficile en ne faisant pas l'effort de quelques centaines de mètres à pied. Quelques individus se donnent ainsi le droit de nuire par la pollution que constitue leur incivisme. Et quand je parle de mépris, c'est avant tout envers leurs concitoyens qui voient leurs impôts dévoyés et qui subissent une baisse préjudiciable de leur qualité de vie.

Or il existe des facilités de stationnement pour les Bonifaciens, la problématique des déchets doit nous impliquer vers toujours plus de tri et d'efforts, des règles existent afin de concilier l'animation autour des commerces et la quiétude des riverains, puis bien d'autres outils de régulation d'un été, certes lucratif, mais pas à n'importe quel prix.

Au nom de la grande majorité des gens vertueux de ce pays, je tiens fermement à ce que les déviances de tout ordre soient durement sanctionnées. Je ne suis pas du genre à lâcher les plus respectueux.

Ùn ci hè bisognu à truvà a scusa di a statina da parmettasi n'importa chì. À chì lampa u so frigò com'idda li veni, à chì s'ingara senza pinsà à l'altri o à chì faci sunà i musicanti di modu à venda più cà u so vicinu. Rumenzula salvatica, cacufunia, trostu, anarchia di staziunamenti,… Chì volini certi par Bonifaziu ? Puzza, rimori è malguvernu in tantu di francà u mesi di sittembri ?

Di pettu à quissi i scumpienti, ùn voddu fà arichja di marcanti o mettami i mani davanti à l'ochji prighendu pacenza à ugnunu. Tandu s'aprini dui chjassi da parà sta malatia di l'incivismu : a pedagugia è a riprissioni. Mi piaci monda di più a prima ma unipochi devini sapè chì a sigonda ùn hè sclusa.

Bisogna à fà sapè chì a mancanza di rispettu quì, hè prima di tuttu versu i citadini onesti. U duveri di u merri hè di difenda l'attrazzi civili, di mantena l'impositi bassi è a qualità di vita di a maiò parti. Tandu, à chì circa rogna à grattà truvarà l'ugni di a mirria.

Jean-Charles Orsucci

**Édito bilingue en conformité avec la Charte de la langue Corse signée par la commune.*

Reportage : Quand Bonifacio s'habille de lumières

— Bonifacio, ville lumière de la Corse… Le temps de deux événements, la cité des falaises célébrait son patrimoine hors du commun avec la mise en lumière des monuments et l'événement dans l'événement : FESTI LUMI proposé du 9 au 13 juillet 2015. —

Le patrimoine en vitrine lumineuse

Elle est belle ainsi illuminée la cité des falaises, avec son habit de lumière proposé depuis le 27 juin tous les soirs aux promeneurs. Le nouveau dispositif d'éclairage voué à offrir une scénographie selon les saisons et les événements donne l'impression que la lumière sort directement des pierres de la citadelle et de ses remparts…
Il offre aussi aux visiteurs une véritable scénographie autour d'un cheminement lumineux lui faisant découvrir les bijoux patrimoniaux de la ville. Nouvelles émotions, nouveaux paysages, le Diu Grossu se propose sous un nouveau profil. Un autre voyage au-delà du réel conjuguant si bien l'histoire et la modernité : un halo bleuâtre pour la chapelle Saint-Roch, un cheminement lumineux sur les allées du Rastillu jusqu'à la porte de Gênes…
On aurait pu croire avec la démilitarisation de la cité que la citadelle et ses remparts étaient voués à un destin de belle endormie, remplissant simplement des fonctions symboliques, témoignage grandiloquent d'une splendeur passée.
Mais c'est sans compter sur la volonté d'hommes qui à bras le corps ont porté un projet noble, celui de voir revivre ce patrimoine militaire hors du commun, ADN de la ville.
Il brillera désormais de mille feux, aux yeux du million de touristes qui visite la cité.
Loin de considération bling-bling, destiné à attirer simplement l'œil, ce projet émerge d'une la volonté politique de créer une attractivité supplémentaire pour Bonifacio : « Rallonger la journée », pour des visiteurs trop souvent de passage… Mais aussi de garder un cap vers l'avenir comme le soulignait le Maire, Jean-Charles Orsucci lors de l'inauguration : « Le futur de Bonifacio, c'est son passé. Notre patrimoine est une chance. Il nous faut le défendre, le réparer et le valoriser. Nous sommes en train de travailler pour les générations futures, nous sommes en train de travailler parce que la région Corse je vous le rappelle est une des régions les plus touchées par le chômage et que l'activité économique que nous allons générer à travers ce projet permettra aussi de miser sur l'allongement de la saison ».
Un travail exemplaire et écologique (LED peu gourmande en énergie) proposé par « l'agence Lumière » en maître d'œuvre pour un montant total de 757 752,50 euros HT et financé par la CTC, le Conseil Général de Corse du Sud et l'État (DETR).

Une hôte remarquée

La présence de Marylise Lebranchu, Ministre de la Décentralisation et de la Fonction Publique, lors de cette inauguration, attestait de l'image dynamique que la ville renvoie. Preuve qu'au niveau des plus hautes sphères de l'État, Bonifacio dispose aussi d'une écoute attentive.
Elle a tenu à saluer les énergies humaines au service de l'intérêt général : « Vous avez cette chance de faire partie de ces régions à forte identité et avec une histoire. Bonifacio est le joyau de la France. J'ai envie de vous dire que quand on vient ici, on a envie d'y rester. Soyez fiers de vous.
En pleine crise économique, en pleine crise sociale, en pleine crise politique, en pleine crise démocratique, quand on vous voit vous ici avec cette réussite, on se dit qu'il y a de l'espoir sur tous les territoires et en particulier le vôtre. ».

—

PAR STÉPHANIE FABY

Focus sur la soirée du 27 juin

Après plusieurs mois de travaux, le maire et son conseil municipal inauguraient la mise en tourisme du Bastion de l'Étendard et la mise en lumière des monuments de la ville.

Environ 150 invités ont répondu présents. Cette soirée haute en couleur commençait avec les convives au Bastion de l'Étendard pour la présentation de ses nouveaux aménagements.
Un projet de mise en tourisme patrimonial permettant de requalifier le parcours et sécuriser les lieux. Certains sites jusque-là interdits ont été aménagés et ouverts au public à l'image du Jardin des Vestiges et du Bastion des prisons. Une opération d'un coût total de 623 095,02 euros TTC financés par l'Agence de Tourisme de la Corse, l'Union Européenne, et la commune. La maîtrise d'œuvre a été assurée par ARKEPOLIS.
Au crépuscule tombant, le cortège était invité à descendre le Rastellu pour découvrir le circuit de « lumière matière » proposé par l'Agence Lumière autour de la porte de Gênes, la chapelle St-Roch et le Diu Grossu.
Le clou du spectacle fut la présentation depuis le quai d'honneur sur le port de la scénographie lumineuse de la citadelle et de ses remparts donnant une nouvelle dimension à ce patrimoine.
Revoir le patrimoine bonifacien ainsi revivre, était un souhait de feu l'ancien 1er adjoint Toussaint Sorba à l'initiative du projet. Il est arrivé à terme grâce au concours de l'actuelle 1ere adjointe Nicole Serra, très investie durant les différentes étapes du dossier.

Ces deux projets axés sur la mise en valeur patrimoniale de la ville sont destinés à renforcer l'attractivité touristique et rendre les bonifaciens fiers de leur patrimoine.

La féérie opère pour la 2e édition de FESTI LUMI

— Le festival en images : —

Bonifacio a l'ambition d'installer son festival de lumières comme l'événement incontournable de l'Extrême Sud en début de saison estivale. Pour cette 2e année d'existence, il semble que la magie ait opéré. Une vingtaine de monuments était mise en lumière pour offrir un spectacle onirique et contemplatif. La Ville a renoué avec les ambiances festives d'antan, attirant entre 10 à 13 000 personnes sur les 5 jours de Festival.

Ayant contribué à hauteur de 90 000 euros, elle entend bien pérenniser son partenariat avec l'association ARTE e LUME qui s'est occupée de la proposition scénographique de cet événement. Le défi sera certainement d'innover d'une année sur l'autre pour rendre cet événement lumineux toujours plus attrayant. Retour en images.

Au crépuscule
la ville semblait touchée par la grâce : le bal des rêveurs pouvait commencer…
—

Le bal aérien des « Lumineoles »
qui s'élèvent jusqu'à 30 mètres au-dessus du sol. Les cerfs volants de lumières se sont déployés sur le port pour offrir un des temps forts du festival. Une proposition des ateliers de « Porté par le vent » qui font le succès de la célèbre fête des lumières à Lyon.
—

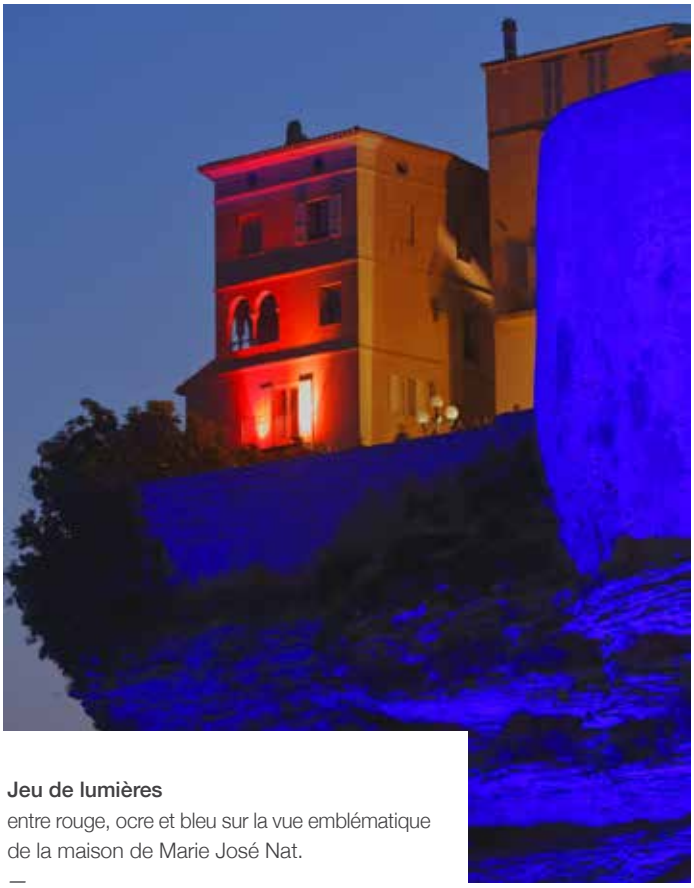

Jeu de lumières
entre rouge, ocre et bleu sur la vue emblématique de la maison de Marie José Nat.
—

De nombreux badauds
ont découvert Bonifacio sous un nouveau jour.
—

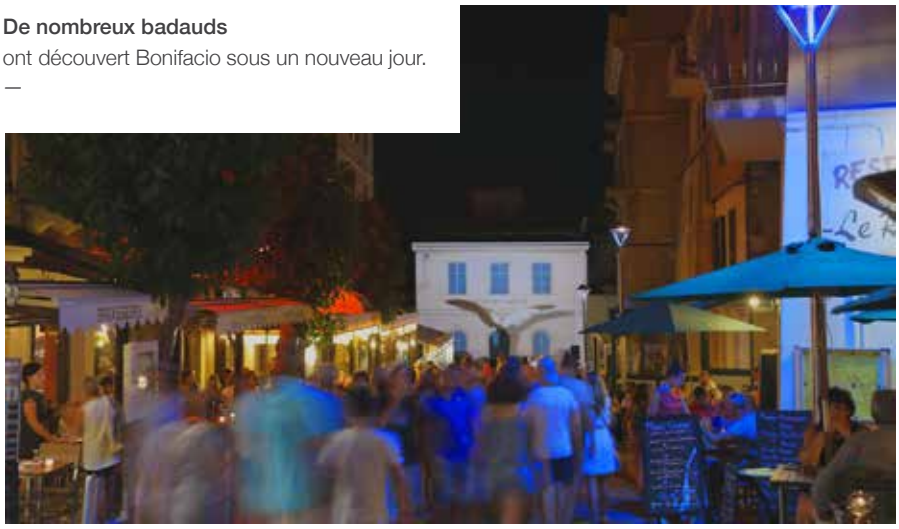

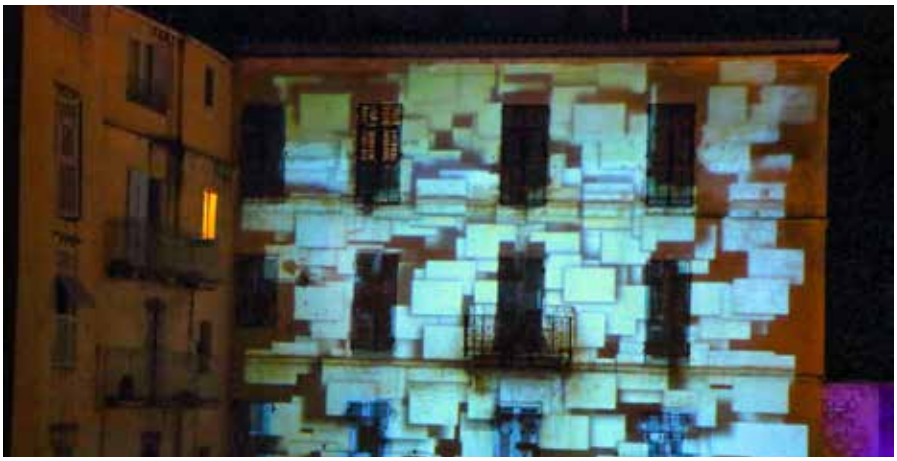

« Lumière et patrimoine » au menu du festival :
ici le clocher de Sainte-Marie Majeure prend une forme enchanteresse.
—

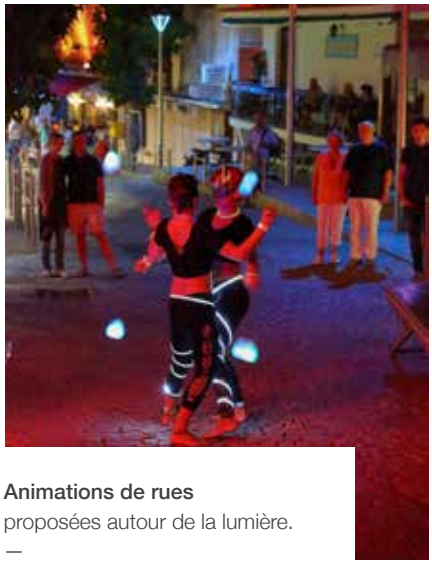

Animations de rues
proposées autour de la lumière.
—

En promenant un soir de juillet

Ce soir du 11 juillet, nous sommes au deuxième jour de Festi Lumi. La soirée est des plus agréables après la chaleur de la journée. Pourquoi cette impression de satisfaction ? Tout simplement parce que Bonifacio m'offre ce soir-là bien des manières de l'approcher. Personnellement, j'ai pu apprécier des plaisirs de lumières plus versés vers la culture : la projection de vieilles cartes postales vers la Cisterna, la promenade sans cesse redécouverte de l'expo « Traits d'union » que je décline totalement dans une des salles du Bastion et enfin l'excellent partenariat avec la Cinémathèque de Corse qui nous donne ce soir « Manina, fille sans voile » tourné aux Lavezzi où la splendeur des sites ferait presque pâlir l'arrogante jeunesse d'une Brigitte Bardot à ses tout débuts. Je me délecte de l'excellente présentation documentée de Marie-Anne Salles qui sut remettre le film en contexte et nous éclairer sur le réalisateur et les acteurs. L'équipe de la Cinémathèque Casa di lume eut encore la bonne idée de nous donner à admirer des images de Bonifacio dans les années 60, entre films documentaires et films amateurs (notamment prêtés par notre concitoyen Jean-Claude Albertini). Moment d'émotion quand je vis mon père, mon grand-père et tant de parents et amis disparus.
Cela n'enlève rien à d'autres plaisirs, à d'autres façons de savourer la ville en lumières. J'aurais pu aller ce soir-là vers le son des concerts à Saint Roch ou Saint Érasme ou profiter plus longuement des scénographies permanentes des diverses places, des performances du peintre Hugues Chamagne à la Logia, être curieux de la visite en catatorci… Comme d'autres, je n'ai pu assister à tout pour des raisons de disponibilité ou de choix à opérer. Mais il reste cette belle impression de promenade estivale, cette sensation de pouvoir profiter de Bonifacio au gré de la carte sublimée et animée de son exceptionnel patrimoine.
—

PAR ALAIN DI MEGLIO

Xyllella Fastidiosa : Stéphane Le Foll annonce les mesures d'urgence

— Xyllela fastidiosa : Le ministre de l'agriculture se rendait mercredi 30 juillet à Bonifacio pour assister à une opération d'inspection des véhicules en provenance de Sardaigne. —

La « peste végétale » dénommée Xyllela fastidiosa se propagera-t-elle en Corse ?

Alors que le monde de l'agriculture Corse est en émoi depuis la découverte de contamination d'un plan de polygale à feuille de myrte par cette bactérie tueuse dans une zone commerciale à Propriano, la réponse du côté du gouvernement a été immédiate. Le Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll était le 30 et 31 juillet en Corse pour faire un point sur le plan d'urgence mis en place afin de lutter contre la propagation de cette bactérie déjà à l'origine d'une catastrophe agricole sur les oliveraies de la région des Pouilles dans le Sud de l'Italie. Pour la première partie de son séjour, le rendez-vous était donné sur le port de commerce de Bonifacio où il a assisté à un contrôle des véhicules en provenance de Sardaigne effectué par les agents de l'État, responsables des contrôles préventifs entre la Sardaigne et la Corse. Aucune infraction n'a été détectée durant cet exercice. Une réponse apportée aux critiques dénonçant un manque de contrôles des marchandises et des espèces végétales et en particulier sur la Corse.

Accompagné du Préfet de Corse, Christophe Mirmand et de nombreux élus dont Paul Giaccobbi le président de l'exécutif de Corse, il était accueilli à Bonifacio par Le Maire Jean – Charles Orsucci et la sous-préfète de Sartène, Véronique Caron.

Deux annonces importantes ont été faites : « le renforcement des moyens humains pour lutter contre la bactérie et la mise en place d'une mission d'expertise ad hoc dès la semaine prochaine. »

Et enfin il a donné des instructions pour que « les dérogations à l'interdiction d'introduction de végétaux en Corse soient réduites au minimum. » Ce qui implique le maintien des importations de végétaux en Corse contrairement aux revendications du collectif Xyllela Fastidosia.

« Il ne faut pas céder à la psychose, la bactérie attaque les plans des arbres botaniques et non les fruits. Les vecteurs potentiels sont traités en étant arrachés et brûlés. Les fruits issus de ces arbres restent consommables et exportables » appuyait le Ministre.

Dans l'attente des résultats d'analyses sur les foyers infectés de Propriano, Stéphane Le Foll a passé un message clair, et rassurant à la communauté agricole Corse. Un dossier sur lequel l'État travaille depuis le début de l'année, pour renforcer les contrôles en complément d'un arrêté pris en 2012, antérieur à l'époque de la crise des Pouilles. La position des pouvoirs publics est une réponse réactive sur le terrain : « À partir du moment où a été repérée cette bactérie, la mobilisation de tous les services État, douanes, collectivités territoriales doit être exemplaire afin de coordonner l'ensemble des actions dans cette lutte sanitaire. C'est un sujet sur lequel il faut nous inscrire dans la durée sur le moyen comme sur le long terme. Nous allons tirer profit des expériences des autres pays, et ne pas faire les mêmes erreurs de mauvaises gestions de crise » a déclaré le Ministre.

—

PAR STÉPHANIE FABY

Quand l'union fait la force

Bonifacio, commune très fréquentée l'été, et sensible pour ce qui est du maintien de l'ordre et de la sécurité publique, a toujours travaillé en étroite collaboration avec les services de la gendarmerie nationale. Avec la surfréquentation estivale, la population et ses visiteurs sont davantage exposés aux incidents en tout genre. Un récent accident au mois de juillet a conforté le maire dans son choix de signer il y a quelques semaines, en présence de la sous-préfète Véronique Caron, du Général Thierry Cayet, commandant de région de la gendarmerie de Corse et Commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse du Sud, et du capitaine Perrone Salvadore, commandant de la compagnie par suppléance de la gendarmerie de Porto-Vecchio, une convention de coordination entre les deux unités police municipale et gendarmerie nationale. Un dispositif prévu par le code de sécurité intérieure sans obligation, mais possible pour une ville employant plus de 5 agents de police municipale. La ville veut se donner les moyens d'être efficace. Cette convention associe étroitement la police municipale aux objectifs de sécurité de la gendarmerie autour du partage d'informations et de rencontres fréquentes.

Elle se déploie avec la collaboration de la compagnie de gendarmerie de Porto-Vecchio sur des missions de police et d'autorité, techniques, méthodologiques et déontologiques : prévention sur la circulation et les situations de malveillance, prévention technique de vidéo surveillance, suivi dans les domaines contraventionnels, partage des formations dès le mois de septembre…

Comu fà pè fà rispità i numi di lioghi ?

È propiu ün durù di chiò. Azzindimu quelu maladetu « Grain de sable » chè mi dà tantu fastidiu e lascemu spigni u nosciu nobili « Diu Grossu ». Ancu pü cun tanti sforzi, nun gh'è manira di faghi capì à üna bela poca chè Bunifazziu hà daiu numi à i se lioghi da piò ün belu pizzu. Aiò demu chì carchè esempiu:

- U liogu di Spar o dopu à a gendarmeria, quà disgi sempri ogi L'Orinagiu
- Quà si ni và pè u Sgavarun, dopu à Tam Tam
- Quà è chè sà chè a gendarmeria si trova in L'ortu grandi
- On va au Magenta! Ma nisciun sà chè là è U ciosu lungu chè s'accosta à Brancuciu
- Picinini zugavamu à u Palazzu Santini inveci ogi quelu quartia Sant'Irmu pigia i numi di i bitighi è ùn si senti ciü : u miò grandi, da Purtigiora, da Capileta o da Lungun
- U Rastilu risgisti è l'Ortu duzzi forsi sarà sarvaiu da a casa di i piscaiù.

Aristemusi chì, à questi pochi ricordi di Marinagiu. Ma i Gofeti puressinu dì atr'e tantu. Purtanti tütu ùn è da criticà : u paisi si tegni una bela poca di plachi chè rispetinu i veci numi bunifazzini. Ün belu travagiu c'avevimu faiu in squadra tant'ani fà. Ma gh'è sempri da fà, masimu cù quelu castigu di « Grain de sable » chè mi dumandu ogi qua è chè hà pussüu inventà simula tuntia, ripitüa da migiari di persuni. U Diu Marmilin n'è guasgi orfaniu.

—

PAR ALAIN DI MEGLIO

Carnet de route

NAISSANCES mi-mars, avril, mai, juin à mi-juillet 2015

WABO KAMDEM Litiano, Anthony - né le 11 mars 2015 à Bastia

SAMBA Mohamed-Hady - né le 17 avril 2015 à Ajaccio

PEREZ MARRAS Chiara - née le 10 mai 2015 à Porto-Vecchio

COLOMBINI Batti Thaïs Mauriziu Micheli - né le 20 mai 2015 à Porto-Vecchio

FOÏS Maïly - née le 22 mai 2015 à Ajaccio

SANTUCCI Dumè - né le 21 février 2015 à Porto Vecchio

RIVARD Séléna Linda Elisabete - née le 24 juin 2015 à Porto-Vecchio

EL BOURMANI Soufiane - né le 09 juillet 2015 à Porto-Vecchio

SALOMON Aloun - né le 15 juin 2015 à Porto-Vecchio.

MARIAGES mi-mars, avril, mai, juin à mi-juillet 2015

11 mariages ont été célébrés

DÉCÈS mi-mars, avril, mai, juin à mi-juillet 2015

DUFOUR Jeanne Georgette vve VALVO - décédée le 20 mars 2015 à Bonifacio

PETIT Michel Victor François - décédé le 05 avril 2015 à Bonifacio

GUIDI Augustin - décédé le 13 avril 2015 à Bonifacio

BEAUDUIN Danielle Fernande Claire vve CASTIGLIOLA - décédée le 24 avril 2015 à Bonifacio

RAOUST-GUIGUET Robert Emile Juste - décédé le 26 avril 2015 à Bonifacio

CIABRINI Jean François dit Georges - décédé le 25 avril 2015 à Bonifacio

ANGELI Marie vve CAVATA - décédée le 06 mai 2015 à Bonifacio

MAFFRE Marie-Louise vve TASSIS-TRO - décédée le 1er mai 2015 à Porto-Vecchio

GREMY Catherine Francine Lucie vve NAULOT - décédée le 12 mai 2015 à Porto-Vecchio

DE LA FOATA Rose, Paule, Mathée ep. GAZELLI - décédée le 28 mai 2015 à Bonifacio

TRAMONI Angelin - décédé le 20 juin 2015 à Ajaccio

CHIOCCA Marius - décédé le 24 juin 2015 à Bonifacio

SORBA Françoise Paulette épouse ROUX - décédée le 28 juin 2015 à Bonifacio

TAMPONY GRIGIOTT Anthony - décédé le 04 juillet 2015 à Bonifacio

TOMASI Angèle Marie Rose - décédée le 07 juillet 2015 à Bonifacio

NB : L'ensemble de ces données est issu du registre état civil de Bonifacio. Nous ne garantissons pas l'exhaustivité de la liste.

Bonifacio port dynamique

— De nombreux événements viennent ponctuer la saison estivale dans le port de Bonifacio. Qu'ils soient de prestige ou solidaires, la capitainerie s'investit pour faciliter leur accueil et créer l'animation de la marine et de ses commerces. —

3e escale bonifacienne pour le « Rendez-Vous des CNB Bordeaux 60 » :

Du 19 au 21 juin, pour sa 7e édition du « Rendez-vous des Bordeaux 60 » réservé à sa meilleure clientèle, CNB Yatchs a choisi Bonifacio comme port d'accueil pour la 3e année. Ce sont en tout 15 voiliers de 18 à 23 mètres qui ont posé leurs amarres sur le quai d'honneur. Ces prestigieux clients, charmés par le cadre bonifacien représentaient de nombreux pays européens comme la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Russie et la France. Cette année, les compétiteurs ont participé au parcours RAYMARINE qui les menait de Bonifacio à Poltu Quatu avant de revenir dans la cité des falaises. Le 21 juin, le parcours de la Ville de Bonifacio clôturait cet événement. Un week-end aux conditions météorologiques parfaites. Les images prises lors de ce rassemblement seront diffusées sur tous les salons où CNB est présent : Paris, Monaco, Cannes, Düsseldorf… Le rendez-vous est pris pour 2016.

Le bal des « Princess » :

Du 26 au 28 juin 2015 pour la première fois, le port de Bonifacio a accueilli l'entreprise ajaccienne de locations et de vente de yachts en Corse, Santarelli Marine pour un rassemblement de yachts Princess. Cet événement était l'occasion d'une opération dans le cadre prestigieux du quai d'honneur. Plusieurs animations ont ponctué ce week-end avec l'organisation d'un apéritif et d'un défilé de mode et d'une promenade en mer jusqu'à Maora Beach… Un événement à succès, que l'équipe de Santarelli Marine et la capitainerie souhaitent renouveler dès l'année prochaine.

PIANOCEAN : le chant d'une sirène dans le port

Samedi 18 Juillet 2015 à 21 h 30, le port de Bonifacio a accueilli pour la première fois PIANOCEAN. Ce nouveau concept séduisant part d'une idée simple : celui de jouer du piano et de faire entendre la mélodie de l'histoire et de la culture que peut renfermer l'espace maritime. Pour l'occasion, le voilier « Lady Flow » de PIANOCEAN a pris une allure de scène, animée par la jeune et déjà expérimentée « pianigatrice » de 25 ans : Marieke Huysmans Berthou. « Lady Flow », de son nom de scène, a fait naviguer le public venu nombreux sur une vague historique à travers sa performance musicale au répertoire mélodieux et classique, largement revisitées. Pour assurer une meilleure visibilité de la performance, celle-ci était retransmise en direct sur les voiles de l'embarcation. De même, la prestation était sonorisée aux abords du voilier et sur le port. Face au succès rencontré, l'équipage a donné gratuitement une seconde prestation le lendemain avant de reprendre la mer vers d'autres côtes corses (Bastia) et ensuite de partir pour un tour du monde de deux années…

Une flotte de 40 bateaux attendue pour la 6e édition de la Corsica Classic

Quels points communs entre Gaston Deferre, Olivier Martinez et Alain Moatti ? On peut déjà affirmer leur passion commune pour la voile et les yachts de tradition. Mais surtout, Palydonie II et Palydonie IV, ayant appartenu à Gaston Deferre, White Wings à l'acteur Olivier Martinez et Seranade, encore propriété du marchand d'art sont annoncés comme participants de la 6e édition de la Corsica Classic.
Cette année, la régate se déroulera du 23 au 30 août 2015. « Les Sanguinaires, Cala d'Orzo, Porto Pollo, et le Golfe du Valinco, Bonifacio et ses bouches, les îles Lavezzi, Porto-Vecchio, la plage de sable de blanc de Santa Giulia… Tous ces noms évocateurs de l'île de beauté ponctuent les 7 jours de route de la Corsica Classic 2015. Une succession de parcours côtiers à la journée d'une vingtaine de milles (au minimum 2 h 30 de navigation par jour et jusqu'à 7 heures pour le parcours le plus long) qui conduira chaque soir les yachts vers des mouillages d'exception dans un décor de rêve. » Pour rehausser le prestige de l'événement, de nombreux partenaires se sont associés tels que Lacoste, DJ Charles Schillings, Sebago. La Corsica Classic voit les choses en grand pour le plaisir de tous avec des animations prévues à chaque escale.

—

PAR MAELLE CHRÉTIEN ET STÉPHANIE FABY

Dossier propreté : Agir ensemble pour une ville propre

— Environ 1,8 million de touristes ont transité par Bonifacio en 2014. Alors que la saison bat son plein et que les usagers et les commerçants vaquent à leurs occupations estivales, les agents propreté de la commune œuvrent dans l'ombre pour le bien-être de tous. Mais les actes d'incivisme dans ces périodes de grandes affluences augmentent proportionnellement avec la hausse de la fréquentation et de l'activité. La problématique de Bonifacio se pose en ces termes : comment maintenir un service de qualité en passant d'une ville de 3000 habitants l'hiver à une population multipliée par 5 en saison estivale ? —

Une ville propre commence par l'action de ses citoyens au quotidien.

Sans une prise de conscience collective pour lutter ensemble contre les incivismes au quotidien, la qualité de vie des habitants de notre cité ne s'améliorera pas. Si la compétence « gestion des déchets et hygiène publique » a été transférée à la Communauté des Communes Sud Corse, la mise en œuvre opérationnelle sera effective au 1er janvier 2016. Le pouvoir de police du maire s'exerce encore dans ce domaine. Mais avant d'envisager la répression pour lutter contre l'incivisme, la sensibilisation et la pédagogie reste la voie choisie par la commune. Plusieurs points sensibles sont identifiés de façon récurrente chaque année : les encombrants jetés sur la voie publique, les déchets jetés sans contenant dans les conteneurs ou laissés sur la voie publique devant les commerces, les gravats de chantier laissés sur place par les entreprises, la dégradation du mobilier urbain, les déjections canines… Des aléas quotidiens qui rendent le travail des services techniques plus difficile et désorganisent leurs tâches : « J'appelle la population à une prise de conscience collective sur ce sujet et à faire preuve de respect pour nos agents d'entretien qui chaque jour ont à souffrir indirectement de ces incivismes. À travers cela, c'est aussi l'image de notre ville qui est en jeu » soulève Jean-Charles Orsucci, le Maire.

En effet, quel beau spectacle pour un touriste de voir dans le coin d'une rue un vieux canapé en dépôt sauvage !

La commune ne dispose pas des moyens nécessaires pour mettre en place un service de collecte des encombrants généralisé. Il est demandé à chaque citoyen de se responsabiliser et de prendre ses dispositions pour acheminer ses encombrants à la Déchèterie. Seul un service communal de récupération est proposé pour les personnes âgées ou à mobilité réduite (voir encadré).

Encombrants : Adoptez le bon geste

Je signale les dépôts sauvages et je dépose mes encombrants à la déchèterie

Les encombrants représentent environ 20 tonnes de déchets par semaine sur la commune. L'affaire de chacun pour améliorer le cadre de vie est de penser collectivement à ce que peut représenter la décharge sauvage et le dépôt d'encombrants sur la voie publique pour une commune attirant plus d'un million de touristes par saison.

La mairie n'assure pas de service auprès des administrés pour la récolte des encombrants mis à part auprès des personnes âgées et sur rendez-vous*.

Il est rappelé aux administrés qu'une déchèterie située à Musella est à disposition et GRATUITE pour y accueillir les encombrants de la ville. Il appartient à chaque administré de se déplacer pour éviter de les laisser sur la voie publique.
(contact : 04 95 10 43 51, ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h ou de 14 h à 17 h)
Le dépôt d'encombrants sur la voie publique est interdit par la loi et soumis à une contravention pouvant s'élever jusqu'à 1500 euros suivant les circonstances.
Si vous surprenez une personne laissant un dépôt sauvage sur la voie publique, prenez l'initiative d'en avertir la Police municipale au 04 95 51 27 18
La municipalité propose pour les personnes âgées ou à mobilité réduite de les récupérer chez eux sur un simple rendez-vous pris au secrétariat de la mairie. (contact : Madame Culioli, 04.95.73.58.03)*

Des règles simples à respecter pour chaque habitant

Pour le confort de tous, des moyens adaptés ont été mis en place sur le territoire.
Les points d'apports volontaires de tri sélectif (emballage, journaux, verre) se situent sur 18 lieux du territoire avec en tout 112 bacs d'accueil recensés. Plusieurs types de conteneurs à poubelles ont été installés (469 conteneurs à poubelles) qu'ils soient petits, grands ou enterrés.
Selon arrêté du maire, les ménages sont tenus de recourir au service de collecte de la communauté de communes pour des raisons de salubrité publique. Il est interdit de transporter des déchets pour les déposer dans un autre endroit que ceux prévus par la collectivité.
Hors période estivale du 1er Octobre au 31 Mai :
La collecte a lieu une fois par jour le matin entre 4 h et 11 h du lundi au vendredi
La dépose des ordures ménagères pour les usagers sur tout le territoire est autorisée à partir de 17 h (veille de la collecte) jusqu'à 10 h (jour de la collecte).
Période estivale du 1er juin au 30 septembre :
La collecte a lieu une fois par jour le matin entre 4 h et 11 h sept jours sur sept y compris les jours fériés.
À cette période, la dépose des ordures ménagères sur les points propres du territoire est autorisée de 18 h jusqu'à 10 h le matin.

- Je ramasse les déjections de mon chien

Les propriétaires de chien sont responsables des déjections de leur animal et de fait des dégâts qui peuvent être causés. Des distributeurs de sacs sont à leur disposition sur des lieux de promenades en ville : Gendarmerie, en face de la poste, en haut de la rue Doria, Ancien marché, Place du procuratore Portafax
Le dépôt de déjections canines sur la voie publique (sauf les caniveaux) sont interdits par la loi et soumis à contravention d'un montant de 38 euros.

- Je dépose mon verre dans les colonnes de collectes

Et pas à côté ou dans la rue, ce qui génère des dépôts sauvages.
En pleine saison, la commune de Bonifacio en partenariat avec l'association DEFI a mis en place une collecte du verre en porte-à-porte auprès des CHR (café-hôtel-restaurant) de la ville et alentours. Cette démarche s'inscrit dans la politique d'hygiène et de propreté de la ville et dans une démarche durable liée à l'agenda 21 de la ville. La collecte est effectuée tous les jours l'après-midi pour les établissements participants.

- Je ne jette rien dans les rues…

Notre ville est équipée de 30 corbeilles à papiers et de 5 corbeilles cendriers disséminées en haute-ville et sur la marine. En haute saison les sacs sont ramassés et changés le matin puis toutes les deux heures à partir de 12 h et jusqu'à minuit (juillet/août). En basse saison, les sacs à poubelle sont changés le matin.
15 en Haute ville :
- Parking Montlaur/St Dominique
- Halle de l'Arsenal,
- Escalier du Roy d'Argaon
- 2 sur la Place Fondago
- Ste Marie Majeure,
- Place du marché
- Jardin de la Chiostra,
- Montée St-Roch
- Villas de la Marine Nationale
- Parking P5
- Derrière le cimetière
- Parking « pointe du gouvernail
- Chemin de ronde

15 sur la Marine :
- 4 entre le O'Ge et la Cantina grill,
- 7 au palazzu
- 4 entre la Pharmacie et l'Escale
- 1 au petit train.

- … Ni dans les caniveaux !

Les caniveaux collectent les eaux de pluie et les déversent directement à la mer : nos déchets suivront le même chemin. Sachez que dans la nature, un chewing-gum met 5 ans à se dégrader, un mégot de cigarette 10 ans, une canette 100 ans, un sac plastique jusqu'à 450 ans et une bouteille en verre 1 million d'années.

- Je ne laisse pas mes ordures sur la voie publique

Il est interdit aux commerçants de la commune de laisser leurs ordures devant les devantures d'établissements lors de la fermeture de leur commerce.
Si leur conteneur professionnel est plein, il leur suffit de faire quelques mètres pour jeter les déchets dans le point d'apport le plus proche.

Notre ville est équipée de plusieurs points d'apport :
- En haute ville : à la Carrotola, place Bir-Hakeim, place Carréga, aux HLM de Brancuccio, à la Toriccella, place du marché, à la porte de Gênes et à la porte de France.
- Sur la Marine : côté pharmacie, sur l'aire Senola et côté gare maritime.

En cas de dépôt sauvage, la commune se réserve le droit de contrôler le contenu des déchets et de rechercher le responsable de ce dépôt. Le propriétaire des déchets est passible de poursuites pénales conformément aux articles R 632-1 et R 635-8 du Code Pénal avec un montant pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

—

PAR STÉPHANIE FABY

Commerçants : Vos obligations propreté

- Dépôt d'ordures ménagères : les commerçants ont l'obligation d'acheminer les déchets volumineux (cagettes, gros cartons, emballage divers) vers la déchèterie. Il est interdit de les déposer au point d'apports volontaire.

- Graisses et huiles de fritures : elles doivent être déposées à la déchèterie contre l'obtention d'un récépissé qui leur servira de preuve de dépôts lors des contrôles d'assainissement effectué par la police de l'eau.

Les commerçants peuvent faire aussi appel à des sociétés privées agréées qui viennent directement collecter les graisses et les huiles de fritures dans l'établissement puis assurer leur traitement contre une remise de facture et le suivi de bordereau des déchets.

- Les supermarchés sont soumis au tri : les cartons, cagettes et plastiques d'emballages doivent être triés et acheminés à la déchèterie ou soient traitées par convention sur une plateforme de traitement

- Il est interdit de laisser les palettes de livraison sur la voie publique. Elles doivent être ramenées par les livreurs systématiquement.

EN CHIFFRES 2014

12 EMPLOYÉS MUNICIPAUX

à temps complet au service de la propreté urbaine et 23 en tout en saison avec les renforts.

653 276 EUROS

c'est le prix qu'a dépensé la commune en 2014 pour le service des BOM (personnels, entretien des machines, matériel, formations, etc.)

147,3 TONNES

en 2014 contre 79 tonnes en 2013 : augmentation de la collecte du verre sur la commune auprès des professionnels.

267 TONNES

de Collecte sélective : Verre : 216 tonnes/an, Emballages ménagers recyclables : 28 tonnes/an, Journaux – papiers : 24 tonnes/an

** Toutes les données chiffrées ont été communiquées par la direction environnement, gestion des déchets de la communauté de communes Sud-Corse. Le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'exercice clos sera présenté lors du conseil communautaire de septembre 2015.*

Déchèterie de Bonifacio Tonnes/an, chiffre 2014 :

**Attention, la déchèterie est intercommunale : ces chiffres peuvent donc prendre en compte des dépôts de la part d'usagers venant d'autres communes.*

NATURE DES DÉCHETS	TONNES PAR AN
TOTAL	**1 727,823**
Meubles	34,300
Déchets Verts	429,150
Papiers - Cartons	21,400
Métaux	139,440
Gravats - Inertes	729,76
Tout - Venant	428,02
Huiles Minérales	2,700
Huiles Végétales	4,586
Batteries	0,000
DD (déchets dangereux des ménages)	4,350
DEEE (déchets d'équipement électriques et électroniques)	102,717
Piles	0,100
Lampes Usagées	0,000

Doivent être apportés à la déchèterie :

Objets en plastique, lampes recyclables, textiles - chaussures, matelas, piles, gros cartons mobiliers, appareils électroniques, métaux, gravats, végétaux, déchets spéciaux (pot de peintures, insecticides, etc.)

Le nettoiement de la ville : dispositif propreté

Le nettoiement de la ville est assuré par le service propreté-urbaine piloté par Jean-Jacques Quinternet. Il officie en haute saison tous les jours de 4 h à 11 h (d'avril à octobre) et l'après-midi de 14 h à 21 h avec un service renforcé juillet-août de 12 h à minuit. En basse saison, le ramassage se fait 5 jours sur 7 de 6 h à 13 h.

Leur mission se répartit entre l'entretien des rues et des voies communales, les caniveaux, grille de pluvial avec l'aide de la balayeuse et laveuse de rue, nettoyage des structures commerçantes, balayage manuel et changement des sacs poubelles, entretien des conteneurs avec la laveuse mécanique, entretien des jardinières du port et désherbage.

Le service des ordures ménagères (BOM) est quant à lui supervisé par monsieur Gonario Zoroddu.
Les tournées ont lieu de 4 h du matin à 11 h tous les jours. La tournée des commerçants

a lieu tous les jours l'après-midi et même les jours fériés de 14 h à 21 h de juin à octobre. Le passage sur la marine pour la tournée commerçante débute à 15 h 30.

—

PAR STÉPHANIE FABY

Souriez, c'est la rentrée !

— Après quelques semaines de vacances, les écoliers bonifaciens reprendront le chemin de l'école le jeudi 3 septembre 2015. Comme chaque année, la rentrée scolaire apporte son lot de nouveautés avec elle. —

Des travaux pour le confort de tous

Bonifacio se modernise pour le plus grand confort de ses habitants. Dès septembre, le quartier Saint-Jacques récemment réaménagé sera réinvesti par les enfants et leurs parents. Cette nouvelle année scolaire s'inscrira dans un cadre de vie embelli, et sécurisé aux abords de l'école. Rien n'a été laissé au hasard par la municipalité, qui a essayé de requalifier tout un quartier dédié à la jeunesse et à la culture. Les flux circulatoires avec la présence d'un accès PMR (personnes à mobilité réduite) sont désormais facilités pour les piétons venant du parking Montlaur. L'accès des voitures au quartier depuis le parking Montlaur n'est plus possible pour faciliter le quotidien de chacun.

La nouvelle esplanade qui quadrille les entrées de la crèche et de l'école est dotée de deux abris pour les parents en cas de mauvais temps. Le nouveau jardin d'enfants dont les travaux ont commencé cet été et prévu derrière le bâtiment des sous-officiers sera achevé pour le mois de novembre.

L'école à l'heure du numérique

Une surprise de taille attendra les élèves cette année ! Dans le cadre du projet éducatif, des tableaux numériques interactifs feront leur apparition dans les classes. Le but affiché ici est de permettre aux enfants d'avoir un enseignement mieux adapté à l'évolution des nouvelles technologies. Dans ce projet, la municipalité a investi 44 000 euros avec une aide de 50 % de la part de fonds européens.

En interne, trois nouveaux enseignants rejoindront l'équipe enseignante, deux à l'école élémentaire (Madame Marcaggi et Monsieur Dinelli) et un à l'école maternelle (Madame Desini).

Un service de bus pour tous !

La commune a souhaité renouveler l'opération de mise à disposition d'un service de bus pour les 70 enfants venant de la campagne bonifacienne suite au succès durant les mois de mai et de juin dernier. Au départ du parking des Valli, ce service s'adresse aux enfants qui n'ont pas pour habitude de prendre les transports scolaires. À partir de Mai jusqu'aux vacances de la Toussaint ce service permet de faciliter la circulation et le stationnement en haute ville. Il a coûté 7000 euros à la commune.

Pour finir l'année en beauté, le 25 juin la kermesse de l'école organisée par le corps enseignant a permis de récolter de l'argent pour la coopérative scolaire.

—

PAR MAËLLE CHRÉTIEN

Les TAPS en 2015 et après ?

Les horaires mis en place pendant la précédente année scolaire, dans le cadre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires des enfants, ont donné toute satisfaction et seront reconduits. Les activités proposées les lundis et jeudis après le repas du midi et les mardis et vendredis en fin de journée seront maintenues afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Les temps d'activités péri-scolaires proposent 20 ateliers d'une heure chaque jour. L'objectif est de sensibiliser les enfants à différentes pratiques culturelles, linguistiques, sportives. À chaque petite vacance, l'enfant change d'activité.

« La municipalité a fait le choix de la gratuité de ces activités, car notre projet répond au mieux au sens de la réforme des rythmes scolaires proposée par la loi Peillon. Ceci nous permet d'obtenir des subventions de l'État et de la CAF qui financent à hauteur de 30 % le projet. En effet le coût total est estimé à 80 000 euros. Les enfants sont ainsi accueillis en toute sécurité et pris en charge par des intervenants qualifiés dans le domaine qu'ils proposent ou par des intervenants titulaires d'un brevet d'animation. » Explique Madame Faby, adjointe déléguée aux affaires scolaires.

L'élue déléguée aux affaires scolaires remercie « tous les intervenants pour l'assiduité et la qualité du travail avec les enfants ainsi que l'association des propriétaires de Sperone représentée par Monsieur De La Taille qui a financé à hauteur de 5 000 euros l'activité golf. Et pour finir il faut signaler l'excellent partenariat avec les équipes pédagogiques qui sont un relais précieux pour assurer le passage du temps école au temps activités. »

Traits d'Union : l'imaginaire dans le réel

— De juillet à octobre 2015, visiter la ville de Bonifacio deviendra une invitation aux voyages et à l'émerveillement. —

Bonifacio offre un trait d'union vers le monde et la diversité en exposant les clichés de deux artistes de renommée internationale, Floriane de Lassée et Nicolas Henry.

Ce projet d'exposition en extérieur est avant tout une véritable aventure humaine, qui s'est ficelée au gré des rencontres. Sans la passion des artistes pour leur art et la profonde conviction que cette exposition a vocation à interroger et à ouvrir sur le monde, ce projet ne serait pas né.

La ville de Bonifacio, son Centre culturel et l'Office de tourisme, et leur partenaire la compagnie maritime la Méridionale ont joint leurs énergies pour conduire la logistique du projet. Le profond attachement des artistes pour Bonifacio a fait le reste.

L'exposition Traits d'union a pour idée de faire dialoguer le patrimoine et l'art contemporain autour d'une scénographie originale permettant de découvrir ou redécouvrir ce qui caractérise la cité des falaises. Une centaine de clichés sont ainsi disséminés dans les lieux emblématiques de la ville partant de la Place Saint Erasme jusqu'au Bastion de l'Étendard en passant par la montée Rastello, la chapelle Saint-Roch, la Porte de Gènes, l'Auvent du parvis de l'Église Sainte Marie Majeure, le mur de la Porte de France et la loggia de l'Arsenal.

Parmi eux, 10 clichés inédits ont été réalisés à Bonifacio avec des habitants de la ville lors d'une résidence des artistes effectuée en mai 2015. Cette dernière a permis dans cet ensemble de faire participer les Bonifaciens à ce projet, de les associer à cette grande communauté mondiale.

Ils se sont ainsi prêtés au jeu pour servir de modèles aux artistes autour de grands thèmes propres à la culture de la ville : la pêche, le nautisme, les confréries, le patrimoine, la nature, l'art culinaire… Floriane de Lassée et Nicolas Henry ont donné à leurs mises en scène l'impression qu'un univers imaginaire et onirique venait habiter les lieux enveloppant ainsi les personnages qui y vivent et qui y travaillent d'une certaine aura. Les histoires que racontent les artistes à travers leurs clichés sont autant de fragments de vies immortalisés. Mais une fois prises dans leur globalité, elles résonnent comme une ode à la tolérance, à la richesse de la diversité autour du thème du vivre ensemble.

Deux angles de vue, une vitrine vers la diversité

Les autres clichés exposés sont le résultat d'un véritable « Tour d'un monde » réalisé durant presque 2 années par les deux artistes plasticiens : Ethiopie, Rwanda, Népal, Inde, Japon, Indonésie, Bolivie, Brésil… Ils mêlent à la fois les paysages de tous les continents, les lieux de vie, les liens sociaux, l'imaginaire des personnes rencontrées et la mise en scène au sein de ces communautés.

« Alors que Floriane de Lassée s'attache à l'individu, l'unité dans la diversité, Nicolas Henry, lui, s'applique à inscrire l'homme dans un paysage quotidien revisité, à mettre en avant les diversités, entre les cultures tout en proposant des portraits de groupe.

Si chaque individu photographié par Floriane de Lassée soutient le poids de sa vie sur sa tête devant des fonds unis portant la trace du temps ; chez Nicolas Henry, chaque communauté humaine rencontrée est placée dans un petit théâtre bricolé avec les objets du quotidien et dialoguant avec les paysages et ses lumières ». Dans un monde fracturé, « Traits d'Union » est un modèle du vivre ensemble. L'exposition nous rappelle à tous que l'humanité n'a pas fini de montrer sa grandeur et sa richesse et que l'ouverture sur ce qui nous entoure est indispensable. L'installation des artistes donne le goût de la découverte de l'autre, du partage dans une explosion de couleurs, une ode à la joie. Cette exposition entièrement gratuite, proposée au public de juillet à fin octobre 2015, a pour ambition de rendre l'art accessible à tous.

—

PAR STÉPHANIE FABY

Billet d'humeur

La photographie d'art face à la chapelle Saint Roch est-elle blasphématoire ? La question a été posée et nous répondons : sûrement pas ! Nous sommes ici dans le cadre d'une exposition que nous assumons totalement. Elle n'est pas dédiée à la religion mais au monde et à Bonifacio, confetti dans ce monde. Il se trouve que Bonifacio est fortement marquée par une sociabilité religieuse et l'artiste Nicolas Henry a ici voulu donner une allégorie de l'homme bonifacien en habit de confrère dans sa culture. Le thème « Trait d'union » est transversal et l'esprit pacifiste et humaniste qui prévaut dans l'ensemble de l'exposition ne déroge pas devant San Rocu, lieu où l'homme, pestiféré, a souffert. Cette image, cette scène est à remettre dans le contexte général de ce magnifique parcours de l'art délivré dans les quartiers bonifaciens.

PAR ALAIN DI MEGLIO

Conforter le Sud Corse dans sa position de destination touristique leader en Corse et en Méditerranée

— Depuis le mois de février les Offices de Tourisme du Sud Corse se sont engagés ensemble dans l'élaboration d'un schéma de développement touristique de la destination Sud-Corse, à la fois pour permettre de développer durablement les retombées économiques liées au tourisme mais aussi pour valoriser et préserver les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles de notre territoire. —

Cette démarche commanditée par l'Office Municipal de Tourisme de Bonifacio (dans son rôle de pilote de l'Office de Pôle Sud Corse) a été souhaitée très participative.
Ce sont donc près de 150 acteurs publics et privés qui ont été associés aux travaux d'élaboration du schéma, dans le cadre d'entretiens individuels et collectifs, mais aussi lors des Rencontres des acteurs du Tourisme organisées en juin 2015 au Centre Culturel de Porto-Vecchio.

L'ensemble des acteurs de la destination et des partenaires ont ainsi pu exprimer leur vision du tourisme en Sud Corse à l'horizon 2021 et formuler leurs attentes quant au schéma de développement 2016-2021 :

les élus des communes et des communautés de communes du Sud Corse et de l'Alta Rocca, les Offices de Tourisme de Bonifacio, de Porto-Vecchio, de Lecci, de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, mais aussi les partenaires de l'ATC, du Conservatoire du littoral et de la Réserve des Bouches de Bonifacio, sans oublier de nombreux acteurs privés : hébergeurs, restaurateurs, guides accompagnateurs, prestataires d'activités, voyagistes, etc.

Les travaux de réflexion menés avec ces acteurs et animés par le cabinet d'études MaHoC, ont permis d'aboutir à des orientations stratégiques ambitieuses, mais cependant réalistes, illustrées par des axes stratégiques et débouchant sur des programmes d'actions opérationnelles à horizon de 5 ans.

Les orientations de la nouvelle stratégie de développement touristique de la destination Sud Corse 2016-2021

C'est autour d'une ambition forte que les acteurs du Sud Corse se sont accordés et veulent s'engager aujourd'hui :

Conforter le Sud Corse dans sa position de destination touristique leader en Corse et en Méditerranée, en garantissant la préservation des milieux naturels et l'épanouissement des résidents d'aujourd'hui et de demain.

Pour y parvenir, 4 axes de travail prioritaires ont été définis et des pistes d'actions en matière d'aménagements, de communication, de structuration de filières et d'organisation ont été identifiées :

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS À METTRE EN PLACE
AXE 1 : travailler la qualité de l'expérience touristique tout au long de la chaîne d'accueil des visiteurs	- Soigner les fondamentaux d'une destination : gestion des déchets, entretien de la voirie, embellissement de bourgs, signalétique, couverture numérique. - Mise en œuvre de solutions de transport collectif en capacité de faciliter l'acheminement des visiteurs vers les sites de consommation touristique : Porto-Vecchio/Bonifacio/Aéroport+navette saisonnière plages/montagne, etc. - Études pour la mise en place d'aménagements et de services qui répondent aux différentes manières de vivre et consommer le territoire : itinéraires cyclables, politique de stationnement et de piétonnisation concertée, parkings à forte intégration paysagère aux abords des sites urbains, politique d'excellence de gestion et de valorisation des plages et arrière-plages, intégrant les zones humides, services à destination des croisiéristes et des plaisanciers, etc. - Redéploiement des formes et périodes d'accueil du visiteur qui tiennent compte du volume et à la répartition des flux (aéroport, Alta Rocca, événementiels) : dispositifs d'accueil territorial avec mise en réseau de l'information touristique.
AXE 2 : capter de nouvelles clientèles et tendre vers un tourisme 4 saisons	- Mise en œuvre d'une mobilisation accrue, publique et privée, pour la défense de la desserte maritime et aérienne sur une large période. - Structuration des filières touristiques et développement d'une gamme de produits hors balnéaire estival, et à forte valeur ajoutée : archéologie, activités de pleine nature, eaux-vives, randonnées thématiques, activités nordiques, bien-être, etc. - Animation d'un réseau de structures « vitrine » de la gastronomie Sud Corse. - Actions ciblées vers les résidents et les résidents secondaires pour augmenter le taux d'occupation annuel par la répétition des séjours. - Mise en œuvre d'une stratégie de communication visant à « mettre en scène » le caractère « intense » du territoire et déclencher la décision de séjour : outils immersifs, photos et vidéos.
AXE 3 : améliorer l'employabilité des résidents dans les métiers du tourisme actuels et en devenir	- Échanges accrus entre les organismes de formation (Université, Lycée, CFA)/le pôle touristique Sud Corse/le Club des dirigeants Hôtels-Cafés-Restaurants, pour mettre en adéquation les formations et les métiers du tourisme et proposer des stages professionnalisants. - Campagnes de communication auprès des professionnels ou futurs professionnels du secteur : sensibilisation des jeunes résidents à la diversité des formations et des débouchés professionnels offerts par le tourisme. - Décentralisation de stages de formation continue sur le territoire Sud Corse, pour aller au plus près des besoins locaux. - Amélioration des conditions d'accueil des saisonniers : inventaire des solutions d'hébergement disponibles… - Soutien aux jeunes entrepreneurs.
AXE 4 : renforcer les coopérations entre acteurs pour gagner en efficacité et en moyens d'actions	- Refonte de la communication touristique de tous les Offices de Tourisme autour du positionnement commun du territoire et en capitalisant sur les marqueurs territoriaux à fort rayonnement. - Mesures permettant d'encadrer l'accroissement de l'hébergement non marchand. - Mise en place d'une gouvernance politique et technique du projet touristique du territoire. - Montage de projets avec des partenaires méditerranéens sur des thématiques géoculturelles fortes : L'eau : la gestion de l'eau douce depuis 3000 ans (des citernes à l'arrosage raisonné…), les enjeux de l'eau en Méditerranée au XXIe siècle. - Partenariat étroit et accru avec les gestionnaires d'espaces naturels pour optimiser l'accueil et l'information touristiques : PNR, RNdBB, Conservatoire du Littoral.

Le plan d'actions définitif est en cours de rédaction par le cabinet d'études avec le pôle touristique Sud Corse. Il sera présenté début septembre 2015 auprès du Comité de Pôle, pour que les premières actions soient mises en œuvre dès le début de l'année 2016.

SAVOIR : Créer de la coopération entrepreneuriale en réseau

— En lien avec l'Agenda 21 de la commune, la coopérative Petra Patrimonia Corsica en partenariat avec la commune et la Maison de l'Emploi de Corse du Sud récemment installée à Bonifacio organisait un séminaire le lundi 22 juin salle Carréga du Torrione en tant que partenaire du projet européen "SAVOIR" —

Comment développer la compétitivité des petites et des moyennes entreprises (PME) dans les domaines tels que l'industrie, l'agriculture, l'artisanat, le tourisme ou le commerce transfrontalier ? Voilà en quelques lignes, l'idée maîtresse du séminaire organisé le 22 juin à Bonifacio par Petra Patrimonia en tant que partenaire du projet SAVOIR. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de coopération-transfrontalière Italie-France maritime 2007-2013 approuvé en 2007 par la commission européenne. Ici, il était donc question de traiter de compétitivité « afin de garantir à cette zone transfrontalière Italo-Corse sa propre compétitivité dans un espace plus large, méditerranéen et européen ». Pour accomplir ces objectifs, le projet s'investit dans la création d'un réseau transfrontalier d'entreprises italo-corse, élargi aux deux départements des Alpes-Maritimes et du Var. Les 5 membres du consortium sont : L'Associazione Nazionale Comuni Italiani Toscana (ANCI Toscana) - promoteur du projet, Petra Patrimonia Corsica, Confcoopérative Sardegna, Confcoopérative Liguria, Confcoopérative Toscana. L'événement a réuni la coopérative Petra Patrimonia, les partenaires toscans, ligures et sardes du projet, la plupart des acteurs institutionnels et privés de l'île ainsi que des partenaires européens (Asociazione Reti di Imprese PMI et Associazione Nazionale Comuni Italiani Toscan). De grands thèmes étaient à l'ordre du jour de ce programme : activités maritimes, tourisme durable et innovant, nanotechnologie verte et bleue, biotechnologie verte et bleue, énergies renouvelables vertes et bleues. Le cartel souhaite « favoriser, encourager et renforcer, au sein de l'aire transfrontalière méditerranéenne (Toscane, Sardaigne, Corse, Ligurie) la capacité du système coopératif, des services d'innovation, des pôles et des incubateurs en développement… » À suivre… —

Rappel : Petra Patrimonia à votre service

Depuis le début de l'année, la coopérative PETRA PATRIMONIA vous accueille à l'ancienne Mairie de Bonifacio (au Palazzu de Ste Marie Majeure) pour accompagner les porteurs de projets ou entreprises nouvellement créées dans le secteur du patrimoine bâti, végétal et marin. Cette coopérative a été créée en Corse en novembre 2010. Son siège social est à Venaco. Un établissement secondaire a été installé à Bonifacio dans l'extrême sud de la Corse. Il s'agit d'une étape sécurisée dans le parcours d'une création d'entreprise permettant de :
Tester en grandeur réelle la viabilité de leur projet / Vérifier leurs capacités et leurs motivations / De former le porteur à l'exercice du métier de chef d'entreprise.
Pour tout renseignement d'adresser à : Michel ORRO, chargé de mission - Ancienne Mairie de Bonifacio
Téléphone : 04 95 38 05 70

350 tonnes de pierres plus tard…

— Il aura fallu plus de deux ans pour que la Calade Saint Julien retrouve sa beauté d'autrefois. Les calades désignent des routes pavées. Elles servaient à drainer les eaux pluviales et à rendre les chemins carrossables. Aujourd'hui, partie intégrante du patrimoine rural, la commune de Bonifacio a fait de la restauration de ce dernier une action prioritaire de son agenda 21. —

Ce sont en tout une vingtaine de personnes qui se sont succédé pour réaliser la rénovation de 300 mètres de linéaire. Près de 350 tonnes de pierres ont été nécessaires pour mener à bien ce projet avec reprise d'une technique ancestrale pour sa confection. Il a été financé par l'État, via la Direccte, la CTC, le Conseil départemental en partenariat avec la commune de Bonifacio. L'association Études et Chantiers Corsica, partenaire de la ville depuis 2013 a conduit les travaux dans sa spécialité d'organisme d'économie sociale et solidaire. L'association, présidée par Alain Teylouni, a pour objectif de favoriser, à travers ces projets, le retour vers l'emploi de personnes en réinsertion professionnelle.

« Depuis la mise en place du dispositif, 1/3 des salariés ont trouvé directement une réponse d'emploi, 1/3 se sont intégrés dans un parcours de formation et d'autres poursuivent leur parcours d'insertion. C'est plutôt positif. Valoriser le patrimoine pour créer de l'activité favorise l'augmentation de compétence » relève Alain Teylouni.
L'aboutissement de ce chantier est l'exemple même qu'une opération de ce type peut se monter et obtenir des résultats sur le long terme. Patrick Torre, administrateur de Petra Patrimonia Corsica relève l'importance de la volonté politique : « Ce type de projet ne peut aboutir que lorsque des municipalités ont l'envie de sauvegarder son patrimoine avec un engagement fort dans ce domaine ». À l'avenir d'autres projets sont envisagés par la ville de Bonifacio qui souhaite continuer sur cette voie en partenariat avec l'association Études et Chantiers Corsica. Parmi eux on peut citer le projet de citerne à gaz avec habillage en pierre à l'entrée de la ville, ou la restauration de la chapelle Maxiola/Carrega…
—

PAR MAËLLE CHRÉTIEN

Patrick Tafani :

— Un point avec le 2e adjoint sur les dossiers urbanisme en cours. —

Le tribunal administratif de Bastia vient de valider le Plan local d'urbanisme de Cavallo en rejetant les requêtes d'annulation de deux sociétés immobilières de l'île. Est-ce une victoire pour vous ?

Nous ne parlerons pas de victoire, mais plutôt d'une grande satisfaction. Notre service a travaillé d'arrache-pied avec le cabinet SCURE de Mme Lavallée et les services de l'État.

Cette décision conclut un travail d'équipe et je tiens à saluer l'action de l'État durant la phase d'élaboration de ce PLU et en particulier monsieur Alain Charrier le sous-préfet de l'époque. Nous avons su allier protection de l'environnement et remise en valeur d'une île défigurée. Il aura fallu du courage et de l'audace.

La commune est en cours d'élaboration de son PLU conduit par le cabinet Escoffier. Où en est le dossier ?

À l'heure actuelle, nous accusons deux mois de retard sur le calendrier fixé pour l'élaboration du nouveau document d'urbanisme de la commune. Si le diagnostic de territoire a été présenté aux élus dans les temps, la première réunion publique avec la population prévue en août sera reportée à cause de deux écueils externes.

Tout d'abord, il a été relevé que le cadastre n'était pas à jour depuis plusieurs années. Nous avons alerté les services de l'État à ce sujet. Aujourd'hui, sans cadastre à jour, nous sommes dans l'incapacité de justifier nos zones urbanisées et la constructibilité déjà acquise sur le territoire. Il nous faut ressortir les permis de construire depuis 1998 afin de les faire apparaître sur notre nouvelle carte aérienne.

D'autre part, nous avons relevé que les données statistiques de l'INSEE qui servent d'appui à l'élaboration de notre futur Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), un des documents constitutifs du PLU, sont erronées. Ces données à jour sont indispensables pour justifier, l'essor économique de la commune et sa projection dans les 20 ans à venir.

À ce stade donc rien n'est encore figé, d'autant plus que le PADDUC en discussion à l'Assemblée de Corse en première lecture risque encore d'évoluer…

Le concept de tâches urbaines a fait polémique. Qu'en est-il pour Bonifacio ?

Effectivement, le PADDUC dans ces diverses cartographies a identifié des « tâches urbaines », c'est à dire des zones bâties. À Bonifacio, il faut savoir que la citadelle et le port ne sont pas les seules zones urbanisées ; 80 % de notre habitat se trouve en campagne sur le piale.

> **“ Nous nous battrons pour garder la constructibilité sur le plateau bonifacien ! ”**

Dans les cartographies locales, ces tâches urbaines reprennent des zones déjà urbanisées à l'image de Cartarana, de Corcone, de Cavallo Morto ou encore de Brancuccio (plateau bonifacien).

Ces zones occupées en majorité par la population bonifacienne sont à notre avis des zones sur lesquelles la constructibilité doit être conservée. Elles facilitent la reprise de réseaux de voirie, d'électricité et de pluvial déjà existants. Ignorer ce bâti reviendrait tout simplement à ignorer la façon dont Bonifacio s'est développé !

Nous allons donc travailler dans le PLU à prendre en compte ce concept de tâches urbaines dans le respect des lois et règlements,

notamment les lois littoral et ALUR. Il y a la loi et l'esprit de la loi. Garder la constructibilité sur le plateau bonifacien n'a pas pour but de favoriser « la démente urbanisation de Bonifacio » comme l'a signifié un article d'U Levante mais simplement de préserver l'habitat sur le plateau afin de garantir l'installation de jeunes bonifaciens dans ces zones habitées.

Si le risque de spéculation immobilière tend à se déplacer du littoral vers le plateau bonifacien, ce n'est pas le concept de tâches urbaines qui favorise cela. Pour limiter la spéculation, nous pensons que l'« outil » statut de résident peut être une réponse. Oui il faut préserver mais il faut que notre ville puisse aussi se développer et que les résidents à l'année aient accès au foncier…

Est-ce que cela ne favorise pas un conflit d'intérêts entre les zones agricoles et urbanisées ?

Le PADDUC a de façon réglementaire défini un certain nombre de zones agricoles sur la commune. Il est hors de question pour nous de ne pas les prendre en compte. Nous travaillerons en collaboration étroite avec la Chambre d'agriculture afin que ces zones agricoles soient exploitées sur la commune.

Actuellement, le problème principal est que des centaines d'hectares sont dédiées à l'agriculture dans notre PLU, mais très peu de propriétaires vendent ou louent ces terres à des agriculteurs.

Mais alors cette énième cartographie du PADDUC ne réglera pas le problème des zones agricoles pour autant ?

Le PADDUC a défini des zones sur le territoire. Ces surfaces s'imposeront aux maires, mais nous pourrons les placer dans des zones choisies en collaboration avec le monde agricole. Il va nous falloir être inventifs en mettant en place des outils permettant par exemple le remembrement du parcellaire ou l'échange de terrains.

Le but ultime étant d'encourager l'installation de jeunes agriculteurs. Je remarque d'ailleurs que depuis ces 5 dernières années, la commune a œuvré pour l'installation de plusieurs agriculteurs. Trois d'entres eux sont installés en dehors des zones agricoles sur les terrains du Conservatoire du littoral ou des terrains privés non agricoles, mais aucun sur des zones agricoles du PLU.

Un point sur les procédures en cours ?

Pour être très bref, ces procédures sont l'héritage d'un temps révolu.
Le seul gros problème à gérer pour les tribunaux actuellement est le cas de la maison Martinolle, mais nous souhaitons que les contribuables bonifaciens soient épargnés sur la note finale. Il est sûr qu'en terme d'urbanisme les procédures contentieuses pointeront toujours leur nez, mais la philosophie qui nous guide reste et restera d'associer protection et développement.

Les Bonifaciens l'ont toujours appliqué. Je tiens juste à y mettre un bémol, nous n'avons pas vocation à être l'alibi écologique de toute la Corse. Notre littoral est préservé, notre campagne aussi et nous nous battrons pour maintenir la constructibilité sur le plateau bonifacien !

—

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANIE FABY

Les actus de l'hôpital de Bonifacio

— Votre hôpital est dynamique et se structure. Retrouvez les actus de votre Centre hospitalier sur ces 6 derniers mois. —

Les premiers internes accueillis au CH

De novembre 2014 à fin avril 2015, le Centre Hospitalier accueillait deux internes issus de la faculté de médecine de Marseille. Une première à Bonifacio. Pour cette occasion, ils étaient reçus en mairie par le maire pour faire partager leur expérience au sein de l'établissement. Cette initiative résulte d'une demande d'agrément auprès de l'ARS pour que le CH devienne un établissement d'accueil pour des stagiaires-étudiants. À ce titre, Isabelle Grimaldi, docteur en médecine et chargée de leur encadrement soulignait l'intérêt de ces partenariats avec les facultés : « l'hôpital de Bonifacio tisse des liens avec la faculté de médecine de Corse et de Marseille. Cette expérience sera renouvelée avec de nouveaux arrivants pour le second semestre. Je pense qu'ils y ont trouvé un véritable soutien de formation. Elle pousse aussi notre personnel à se perfectionner dans ce domaine ». Ces expériences ouvrent aussi une voie pour la micro-région et l'île en général dont la population médicale vieillissante peine à se renouveler : « C'est une manière de donner l'envie à ces jeunes d'exercer leur métier dans notre belle région » conclut-elle.

Le service radiologie et échographie obstétricale se renforcent

Le Docteur Ginette GÉRARD, radiologue, rejoint le centre hospitalier de Bonifacio et réalise tous les vendredis après-midis des consultations/examens de radiologie. Les prises de rendez-vous s'effectuent auprès du centre hospitalier. De même, le centre hospitalier a recruté Madame Pauline BONNARD en tant que sage femme, à raison d'une vacation par semaine, à compter d'avril 2015. Madame Pauline BONNARD réalise des échographies obstétricales, de suivi de grossesse du 1er, 2e et 3e trimestre ainsi que les échographies pelviennes dans le cadre d'échographies de datation de grossesse. Elle effectuera également le dépistage de la trisomie 21.

Le centre hospitalier de Bonifacio récompensé par la Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France

Madame Bernadette Chirac, Présidente de la Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France, a remis le 24 juin à l'Hôtel Scipion (qui appartient à l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris) dans le 5e arrondissement de Paris, un prix au centre hospitalier de Bonifacio. Sandrine Verdier, chargée de la Qualité/Risques représentait à ce titre l'établissement. Ce prix récompense l'hôpital et son personnel pour son projet de « Création d'une terrasse d'accueil et l'installation d'une pergola à l'Ehpad de Bonifacio » en raison de la pertinence et la qualité de son projet destiné aux résidents. Le montant du prix octroyé s'élève à 7 000 euros. L'inauguration est prévue en septembre prochain en présence de représentants de la Fondation.

Une centenaire à l'EHPAD !

Madame Fassion, résidente à l'Ehpad de Bonifacio à célébré son 100ème anniversaire le 11 février 2015. Une animation a été organisée pour l'événement.

Madame Fassion fêtait son siècle de vie dans la salle de convivialité de l'EPAHD

—

PAR STÉPHANIE FABY ET MAËLLE CHRÉTIEN

Bonifacio s'engage dans les plages sans tabac !

Rondinara, Balistra, Tonnara, le grand Sperone, Piantarella… À partir de la fin du mois de juillet, ces plages bonifaciennes porteront la mention « Plage sans Tabac » où fumer sera désormais interdit sur les zones délimitées par les panneaux de la campagne. L'opération Plage sans Tabac est une opération menée par la Ligue contre le cancer en association avec les territoires balnéaires afin de sensibiliser le public à la lutte contre le tabagisme. Cette labellisation s'obtient par la signature d'une convention avec la ville partenaire et la Ligue contre le cancer. À ce titre, cette dernière a été signée en mairie d'Ajaccio en présence de monsieur le Maire et des autres villes partenaires de l'opération.

Il s'agit d'une campagne dissuasive pour « dénormaliser » le tabac dans les lieux publics et très fréquentés comme le sont les plages en période estivale. Le tabac demeure la première cause évitable de mortalité en France et est responsable de plus de 60 000 morts par an, dont 37 000 par cancer. Le nombre de morts liés au tabac s'accroît et pèse de plus en plus lourd sur notre système de protection sociale. En Corse 500 décès par an sont liés au tabac. À travers ce dispositif notre ville s'engage à faire respecter cette interdiction sur les plages citées (signalisation, cendriers à l'entrée de la plage…)

L'action « Plage sans tabac » fait partie du plan Cancer 3 (2014-2018) présenté et lancé par Monsieur François Hollande qui a mis notamment l'accent sur la lutte contre la consommation du tabac.

Le label « Plage sans tabac » est une déclinaison du label national « Espace sans tabac » créé par la Ligue contre le cancer. L'objectif pour 2019 est d'abaisser d'un tiers la prévalence du tabagisme.

Le tabac est la première cause de cancers évitables et la première cause de mortalité prématurée.

Un point intéressant sur nos Lestrygons

— Toute communauté, par son histoire, sa géographie, son vécu, tient en réserve un certain nombre de productions (événements, personnages, lieux) ancrées dans la mémoire collective. Ainsi commence l'article de Bernard Biancarelli (des éditions Albiana) et Sophie Bonardi (Université de Nice) consacré aux monstres anthropologiques. Nous restituons ici l'extrait concernant Les Lestrygons. Le lecteur y trouvera une genèse des théoriciens et verra que l'intérêt se situe dans l'appropriation plus ou moins évidente voire ambiguë du mythe. —

Lorsque Homère conte l'épisode des Lestrygons – quasi-géants destructeurs de navires et consommateurs de chair humaine – qui font leur repas de l'un des compagnons d'Ulysse et harponnent comme des thons bon nombre d'entre eux (Homère, Odyssée, chant X), il décrit leur lieu de vie de telle manière qu'il ressemble suffisamment au goulet de Bonifacio (Corse-du-Sud) pour s'y méprendre ou s'égarer en spéculations de tous ordres. Pierre Antonetti, dans une étude au titre évocateur (Ulysse à Bonifacio, 1980), est pourtant déjà circonspect, tout comme l'est Jean Cuisenier [2003] qui, au chapitre 21 de son ouvrage, démontre la fausseté de cette attribution. Mais une telle prudence n'a pas toujours été imitée : Louis Moulinier [1958] défendra la thèse bonifacienne, reprise en 1978 par Gaston d'Angelis et Don Giorgi, puis étayée par les mêmes [1995] sur une découverte par les préhistoriens d'un sentier que suivaient les néolithiques occupant ce plateau.

Tout récemment encore, Olivier Jehasse (article Lestrygons du Dictionnaire historique de la Corse, 2006) indique que « rien n'interdit de donner crédit à cette proposition ». Le regard qui décrypte la saga homérique ou cherche à déterminer le caractère des populations insulaires « originelles » est certes différent – ce n'est pas le même espoir qui motive l'helléniste et l'historien insulaire – mais la référence odysséenne reste dans les deux cas incomplète : on revendique une part du récit sans vouloir en extraire tout le suc. Le sens initiatique de la quête d'Ulysse dans cet espace méditerranéen pourtant restreint rend possibles certaines correspondances : s'il n'est pas natif de la « bonne » île, comment aurait-il pu en effet manquer d'y accoster ou de s'en approcher dans une mer où elle figure parmi les plus grands « rochers » ? L'Odyssée en devient donc tout naturellement et forcément un peu… corse ; ou la Corse quelque peu homérique ! Pour peu bien entendu que l'on s'en tienne à la description géographique car les Lestrygons ne sont pas d'un intérêt touristique majeur, ni porteurs d'une identité flatteuse pour des habitants alors assimilés à de doux pasteurs anthropophages. L'Odyssée, fabrique de l'identité grecque (entendue dans sa vulgate occidentale moderne comme la matrice universelle) à partir de toutes les altérités réelles, possibles et imaginables, parle donc forcément de la Corse.

Mais il est tout aussi capital de revendiquer que de réfuter la paternité corse des Lestrygons. La revendication sert autant des objectifs touristiques, mercantiles qu'identitaires. Un rapide coup d'œil aux présentations de la ville de Bonifacio dans les Guides bleus de 1968, 1978 et 2006 étaye cette hypothèse. La référence à Ulysse y est absente en 1968, mais inaugure en 1978 le descriptif de la ville – tout en laissant la paternité des « hypothèses » à Louis Moulinier. Enfin, en 2006, l'affirmation est à peine déguisée : « Selon la légende, Ulysse et ses compagnons, dans leur périple initiatique autour de la Méditerranée, rencontrèrent ici une race de géants avant d'aller aborder l'île de Circé. » Ni l'un ni l'autre de ces guides ne décrivent toutefois les caractéristiques peu engageantes des sujets d'Antipathès que souligne pourtant avec force l'Odyssée. La réfutation, elle, s'accommode des exigences de l'exactitude scientifique tout en s'enracinant aussi dans l'imaginaire : sans avoir bénéficié de la même visibilité scientifique que d'autres, les Lestrygons anthropophages nous ramènent, toutes proportions gardées, aux fâcheuses mésaventures du capitaine Cook et, au-delà, au débat animé entre anthropologues à propos des pratiques cannibales aux îles Fidji ou Samoa [Obeyesekere, 1998 ; Sahlins, 2003]. Le débat anthropologique sur le thème du cannibalisme a d'ailleurs suscité tant de possibles, s'étirant du rite primitif à la fable de marin [Kilani, 2003], qu'il pourrait lui-même apparaître comme un véritable monstre. Et c'est finalement la soudaine apparition des Lestrygons dans la « tradition » insulaire, et leur apport fondamental à la structuration de sa culture, qui porte à les classer dans la catégorie des « monstres anthropologiques », car ils en ont les caractéristiques jusqu'aux occultations opportunes. La souplesse adaptative d'un monstre est bien l'une des conditions de sa pérennisation.

Bernard Biancarelli et Christine Bonardi, « De quelques monstres anthropologiques insulaires », Ethnologie française 2008/3 (Vol. 38), p. 489-505.

—

PAR ALAIN DI MEGLIO

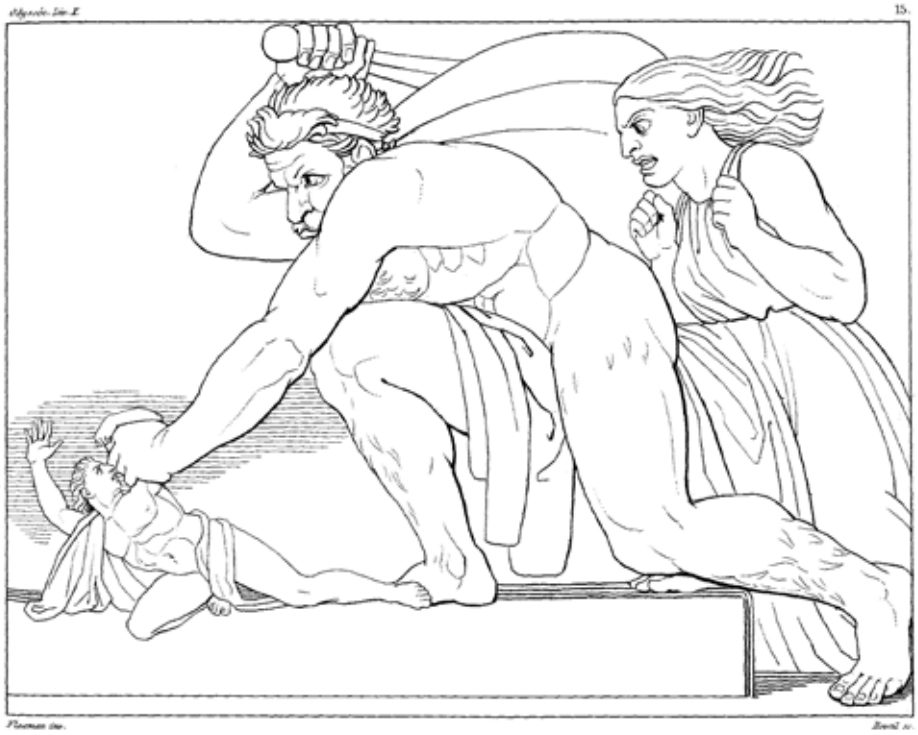

01

La cour carrée lieu de prédilection pour voir et écouter les prestations des enfants du groupe scolaire à l'occasion de la fête de la langue corse.

—

02

Alain Di Meglio et trois des quatre artistes exposants : Marie Marziac, Thierry Labruyère et Guy-Paul Chauder lors du vernissage de l'exposition.

—

04

La municipalité leur a remis un ensemble de livres dédiés à Bonifacio.

—

03

Le maire de Bonifacio a terminé son discours en remerciant tous les participants et a félicité la présence des enfants de l'école primaire de Bonifacio, les invitant à se documenter sur l'Appel du 18 juin et le Général de Gaulle.

—

05

Cet événement a eu lieu en présence de Marcel Fortini (directeur du CMP) et Valérie Rouyer (responsable des expositions du CMP). Alain di Meglio, adjoint chargé à la culture. Marc Rocca-Serra directeur général des services et Marie-Josée Culioli-Vichera, présidente de l'OMT ont fait acte de leur présence pour cette soirée.

—

07

Après 25 années passées à enseigner à la jeunesse bonifacienne, Carine Zuria mettait un terme à sa carrière en présence de ses proches, amis et collègues le 2 juillet dernier autour d'un pot de retraite convivial à la salle Carréga.

—

06

Le vendredi 19 juin avait lieu le vernissage de l'exposition en présence de l'adjoint chargé à la culture Monsieur Alain Di Meglio et le directeur général des services Monsieur Marc Rocca Serra, les personnes présentes ont pu découvrir le monde de Jan Peter Niepoort.

—

08

Le mot d'ordre pour les saisonniers de la capitainerie est d'assurer une bonne image du port.

—

09

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée, au monument aux morts. le Maire en a profité pour annoncer le projet d'installation avec son conseil municipal d'une bourse pour encourager la scolarité et la réussite des jeunes bacheliers Bonifaciens.

—

01 - Une journée en langue Corse

À l'occasion de la fête de la langue Corse le 4 juin 2015, un événement organisé par la mairie en partenariat avec la CTC et l'Éducation nationale, le public a pu apprécier les différentes animations proposées par les enfants de l'école et du collège de Bonifacio. Ils ont interprété des chants et des pièces de théâtre en langue corse. Une exposition d'œuvres littéraires sur la culture et la langue Corse était mise en place à la Médiathèque. L'après-midi, en continuité du spectacle, les enfants ont confectionné des crêpes que les spectateurs ont dégustées. Le soir, un concert de polyphonies avait lieu à l'église Saint Dominique. Une journée réussie aussi bien pour les grands que pour les petits.

—

02 - À chacun sa « Trace(s) »

Thierry Labruyère, Marie Marziac, Guy-Paul Chauder et Yvan Rebyj, quatre artistes au style bien marqué ont voulu se rassembler autour d'une exposition commune intitulée « Trace(s) ». Elle était proposée au public à l'espace Saint Jacques du 2 au 15 juin 2015. Le thème de l'exposition rappelait à tous et à chacun que nous sommes là pour laisser une trace dans ce monde. Autour de leurs univers bien différents en tant qu'artistes peintres plasticiens numériciens, le message est simple : « Livrer la richesse de la pluralité au travers de la trace, la complémentarité de la différence au cœur d'une société qui la redoute. Cette exposition s'appréhendait comme un dialogue entre les œuvres d'une part et l'univers de leur auteur d'autre part, pour, par-delà la peinture, découvrir l'autre, l'accepter, l'apprécier et s'en enrichir ».

—

03 - 75e cérémonie de l'Appel du 18 juin

« Illustre lorsqu'il appela les Français à poursuivre la lutte, créant la France libre puis la France combattante et unissant ainsi autour de lui tous ceux, en France métropolitaine comme hors de l'hexagone, qui voulaient rendre à la France sa Liberté ». Cet extrait du discours de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État chargé des Anciens combattants et de la mémoire, aura été le fil rouge de la 75e cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin du 1940 avec un hommage appuyé à l'action du Général de Gaulle. Le maire de Bonifacio Jean-Charles Orscucci, les élus du conseil municipal, les anciens combattants, les représentants de la gendarmerie et de la marine nationale, les anciens élus de la ville ainsi que des enfants de l'école primaire de Bonifacio se sont rassemblés le 18 juin pour commémorer l'appel du 18 juin à la Stèle Saint Dominique.

—

04 - Les Grands Donateurs américains du Louvre en visite à Bonifacio

À l'initiative des amis du musée Fesch, le musée des Beaux Arts d'Ajaccio, la Corse a eu l'honneur d'accueillir les Grands Donateurs américains du Musée du Louvre. Il s'agissait d'une visite prospective pour ces passionnés d'art et de patrimoine financeurs potentiels d'opérations pour notre île. Après les visites d'Ajaccio et de Sartène, le groupe a découvert la cité des falaises. Au programme, balade en bateau, petit train, visite de Sainte Marie-Majeure et une visite de la ville accompagnée d'Anna Vladimirovna Gnedina-Moretti, guide conférencier spécialiste de Napoléon et auteur de nombreux ouvrages. Accueillis autour un pot convivial par la municipalité, ils ont échangé avec les élus présents Claude Degott-Serafino, Francis Beaumont ainsi que Marc Rocca-Serra, directeur général des services et Hélène Portafax, responsable Patrimoine de la ville. Dans l'espoir d'un futur partenariat, la région espère tisser le fil d'une collaboration avec les grands donateurs américains du Louvre.

—

05 - Arrêt sur image : 10e Biennale photographique

Le 2 juillet, avait lieu à l'espace Saint-Jacques, le vernissage de la 10e biennale photographique. Une exposition organisée par le Centre Méditerranéen de la Photographie (CMP).
Cette exposition relayait le travail de deux artistes : Jane Evelyn Atwood, photographe reconnue et depuis longtemps ancrée dans le monde de la photographie. Elle présentait un reportage photo, intitulé « le train du cœur », la ligne de chemin de fer de la région afin de traiter de la ruralité en Corse. La deuxième artiste, Christelle Geronimi, plus jeune dans le métier, mais avec un talent tout aussi grand, donnait à voir des clichés de « paysages de l'enfance » où l'infiniment grand et l'infiniment petit se confrontent autour de deux temporalités, celle de l'humain et celle plus lente de la nature.

—

06 - Le « Terroir Mobile » de Jan Peter Niepoort

Pour la première fois, le Centre culturel accueillait un artiste originaire de Stockholm. Depuis sa jeunesse Jan Peter Niepoort a été influencé par les expressions du mouvement COBRA, Asger Jorn notamment. Venu en France il a été influencé par le travail de Serge Poliakoff et de Maurice Estève, entre autres, mais c'est surtout le surréalisme, représenté par Max Ernst, qui a marqué son positionnement intellectuel en tant qu'artiste. Autodidacte dans son domaine, sur commande de la ville de Bonifacio, il a proposé l'exposition « Terroir Mobile », directement inspiré d'un lieu emblématique de Bonifacio : « Le cimetière marin de Bonifacio prend une place importante parmi les motifs qui ont inspiré les tableaux exposés. Je voudrais par ceci d'abord porter attention à cet endroit magnifique où l'esprit règne sur la matière et ensuite signaler le lien qui existe entre mon travail et le lieu d'expositions. Le titre "terroir mobile" s'y attache par interprétation symbolique ; le cimetière représentant la terre du terroir fixe et le marin bien sûr le voyage par la mer, sa mobilité » explique-t-il.

—

07 - Jeune retraitée et médaillée à l'honneur

Arrivée en 1990 dans la cité des falaises, Carine Zuria a mené sa carrière d'enseignante avec la conviction de l'important « creuset » qu'était notre école pour l'avenir Bonifacio. Au fil des années, elle s'est attachée à jumeler les apprentissages scolaires autour de thèmes qui lui étaient chers, à multiplier les projets, à s'impliquer dans la vie scolaire… Près de 200 enfants lui ont rendu hommage à l'annonce de son départ. Passionnée par son métier, le Maire de Bonifacio lui a remis la médaille d'argent de la ville de Bonifacio en souvenir de cette belle carrière.

—

08 - Rencontre avec les saisonniers de la capitainerie

Les saisonniers de la capitainerie se sont rassemblés afin d'entendre le discours du Maire accompagné du directeur du port, Michel Mallaroni et de l'élu délégué aux affaires portuaires, Jean Piro. Cette année, le renouvellement de l'effectif saisonnier est à hauteur de 30 % (10 % les années précédentes), Jean-Charles Orsucci a justifié ce choix en rappelant l'importance à accorder au port de Bonifacio, qui représente un enjeu financier colossal tant pour la ville que pour les commerçants. Élus et directeur ont insisté sur les comportements à adopter pour optimiser le séjour des plaisanciers du « plus grand hôtel de Bonifacio » comme le décrit le Maire. Ils ont insisté sur l'importance de l'accueil et de la tenue correcte exigée des équipes tant en matière de respect des usagers que de services. La sécurité portuaire et le bon entretien des équipements étaient les deux autres points évoqués.

—

09 - Célébration de la fête nationale

Coïncidant avec la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, et la fin de la société d'Ordres et de Privilèges, la fête nationale française célèbre aussi les valeurs de liberté – égalité – fraternité, symbole même de notre République. Un leitmotiv qui a retenti bien au-delà de nos frontières puisque l'exemple « révolutionnaire » français a inspiré et inspire encore de nombreux pays dans le monde dans leur combat démocratique. Au cœur de ce système, l'éducation reste une valeur fondamentale de la République française. La promotion de l'individu passe aussi par les valeurs méritocratiques, dont le travail, l'effort, l'intelligence en sont des vertus fondamentales.

—

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

19 et 20 septembre 2015

EXPOSITION ESPACE SAINT-JACQUES

"Les Trésors oubliés des Eglises de Bonifacio"

Mairie de Bonifacio
Palazzu Publicu
bonifacio.mairie.fr